

Le 14 juin 2018

ARRETE N° 16/2018
FEU D'ARTIFICE DU 13 JUILLET 2018

Le Maire de DIEUE SUR MEUSE,

Vu l'organisation du feu d'artifice du 13 juillet 2018,

Vu le Code des Communes,

Vu le danger que représente la circulation et considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des participants,

ARRETE :

ARTICLE 1 : La société PYROTECH dont le siège est 16 bis rue Miss Skinner à 55210 HATTONCHATEL est autorisée à tirer un feu d'artifice le 13 juillet 2018 à partir de 23 h au lieu-dit « la Petite Meuse ».

ARTICLE 2 : La circulation et le stationnement seront interdits **le vendredi 13 juillet 2018 à partir de 9 heures** sur le chemin de la Noue de Han et rue du Capitaine Marlin depuis son intersection avec la rue du Tilleul jusqu'au n° 8 et rue de l'Eglise depuis l'église jusqu'au presbytère.

ARTICLE 3 : L'accès à ces voies sera laissé aux véhicules de secours.

ARTICLE 4 : Ampliation de cet arrêté sera transmise à :

- la société PYROTECH
- Monsieur le Sous-Préfet de VERDUN
- Monsieur le Commandant de Gendarmerie de VERDUN.

Fait à Dieue-sur-Meuse le 14 juin 2018.

Le Maire,



Jean-Claude DUMONT.

